



HAL
open science

L'archéologie médiévale dans et hors l'histoire : retour sur différents usages de la documentation archéologique

Mathias Dupuis

► To cite this version:

Mathias Dupuis. L'archéologie médiévale dans et hors l'histoire : retour sur différents usages de la documentation archéologique. Faire l'anthropologie historique du Moyen Âge : [Colloque international "Faire l'anthropologie historique du Moyen Âge aujourd'hui", École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris, 21 et 22 novembre 2008], EHESS, Nov 2008, Paris, France. pp.1-14, 10.4000/acrh.2025 . halshs-00876139

HAL Id: halshs-00876139

<https://shs.hal.science/halshs-00876139v1>

Submitted on 11 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Atelier du Centre de recherches historiques

Revue électronique du CRH

06 | 2010 :

Faire l'anthropologie historique du Moyen Âge

Archéologiser l'histoire ?

L'archéologie médiévale *dans et hors l'histoire* : retour sur différents usages de la documentation archéologique

MATHIAS DUPUIS

Résumés

Français English Italiano

L'émergence de l'anthropologie historique a joué un rôle fondamental dans l'essor institutionnel de l'archéologie médiévale française au cours de la seconde moitié du ^{xx}e siècle. Cette nouvelle dimension accordée à la discipline archéologique a eu pour corollaire, sinon pour cause, la volonté de prendre en considération l'ensemble des témoignages matériels du passé. L'archéologie est donc entrée progressivement dans le champ de l'histoire médiévale, en produisant un nouveau type de documents historiques. Parallèlement, l'archéologie médiévale s'est également construite hors de l'histoire, à travers ses échanges avec l'histoire de l'art, les sciences naturelles ainsi que sur la base d'une stricte méthodologie. Le présent article revient sur les contradictions d'une discipline tiraillée entre sa position auxiliaire vis-à-vis de l'histoire et ses tentatives d'émancipation en tant que domaine autonome des sciences humaines. La question des différentes définitions et des différents usages de la « documentation archéologique » fera office de fil conducteur dans cette réflexion.

The emergence of historical anthropology was a fundamental factor in the institutional development of French medieval archaeology during the second part of 20th century. The consequence, if not the reason, of this new dimension in the study of archeology is a willingness to take into consideration the totality of past material evidences. Archaeology gradually entered into the field of medieval history, producing a new kind of historical documentation. At the same time, medieval archeology itself developed out of history, through its exchange with the history of art or the natural sciences, as well as through the development of a strict methodology. This paper returns to the contradictions of a discipline torn between its secondary position in face of the study of history, and its attempts to define itself as an autonomous area of the human sciences. The question of the various uses and the various definitions of "archeological documentation" will serve as guide.

L'emergenza dell'antropologia storica ha giocato un ruolo decisivo per l'affermazione istituzionale dell'archeologia medievale francese nel corso della seconda metà del ^{xx} secolo. La nuova importanza riconosciuta alla disciplina archeologica ha avuto come corollario, e forse

causa, la volontà di prendere in conto la totalità della documentazione materiale del passato. L'archeologia è così progressivamente entrata nel campo della storia medievale, producendo un nuovo tipo di documenti storici. Parallelamente l'archeologia medievale ha costruito dialoghi che eccedono quello con la storia, ad esempio con la storia dell'arte, con le scienze naturali, e ha parimenti sviluppato una metodologia rigorosa. Quest'articolo ritorna sulle contraddizioni di una disciplina stratonata tra la sua posizione ausiliare, rispetto alla storia, e ai suoi tentativi emancipazionisti. La questione delle diverse definizioni e diversi usi della "documentazione archeologica" costituirà il *fil rouge* di questa riflessione.

Entrées d'index

Mots-clés : anthropologie historique, archéologie médiévale, histoire de l'art, théorie de la médiation, théories de l'archéologie

Keywords : historical anthropology, history of art, Medieval archeology, theory of archeology

Parole chiave : antropologia storica, archeologia medievale, storia dell'arte, teorie della mediazione, teorie dell'archeologia

Texte intégral



7/2010

Afficher l'image

- 1 Au cours de la seconde moitié du ^{xx}e siècle, l'archéologie médiévale française s'est largement développée dans le sillage de l'anthropologie historique du Moyen Âge. À travers la promotion de l'histoire économique et sociale, de l'histoire des techniques, de l'histoire du « temps long », celle-ci a en effet ouvert une brèche dans les problématiques traditionnelles des historiens, rendant indispensable le recours à un type de documents restés jusque-là inédits dans leurs travaux. Pourtant, paradoxalement, l'archéologie médiévale n'a pas cessée, durant cette même période, d'échapper au contrôle de l'histoire et des historiens. Elle lui a échappé à la fois sur le plan de la définition des champs disciplinaires respectifs, comme en atteste les nombreux débats sur la position – « auxiliaire » ou non – que devrait entretenir l'archéologie vis-à-vis de l'histoire ; elle lui a échappé sur le plan épistémologique, avec les tentatives de fournir à l'archéologie un socle théorique suffisamment solide pour lui assurer une autonomie propre ; elle lui a échappé enfin sur le plan institutionnel, avec la prise en charge administrative et financière de l'archéologie programmée et préventive par le Ministère de la Culture, en dehors des circuits traditionnels de la recherche.
- 2 Certes, ce constat ne concerne pas seulement l'archéologie médiévale, mais l'archéologie nationale en générale, dont les cadres professionnels et scientifiques ont considérablement évolué au cours du ^{xx}e siècle. Cependant, la question des rapports à l'histoire et aux historiens ne se pose pas dans les mêmes termes pour les périodes plus anciennes, surtout préhistoriques, puisqu'en l'absence de données textuelles, l'archéologie a toujours été considérée comme la seule à même de pouvoir fournir la base documentaire nécessaire à leur connaissance¹. En ce qui concerne le Moyen Âge toutefois, les archéologues ont du justifier de leur place au sein des sciences humaines par la pertinence et l'originalité de leurs apports vis-à-vis de ceux, plus

communément admis, des sources traditionnelles : documents écrits et, dans une moindre mesure, documents figurés. En sorte que, dans la présentation méthodologique de la discipline historique, les « sources archéologiques » ont souvent été mises en concurrence, ou du moins ont souvent été présentées concurremment avec les « sources textuelles » ou les « sources figurées »².

- 3 Dans une perspective historiographique, il apparaissait pertinent de revenir brièvement sur les rapports entre histoire et archéologie médiévale – et donc entre historiens et archéologues – à travers les différents usages de cette *documentation archéologique* convoquée par tous, mais dont la définition ambiguë a souvent permis aux uns d'éviter de définir clairement les limites de leur champ d'investigation et à offert aux autres un refouloir commode vers lequel évacuer une trop vague et encombrante « culture matérielle ». Afin de mieux percevoir la réalité que chacun place derrière cette notion, nous analyserons tout d'abord la manière dont les premiers historiens de l'école des *Annales* se sont saisis de ce concept dans leur projet de remise en cause de l'histoire positiviste et de quelle façon les générations suivantes ont su intégrer ces nouveaux documents à leur conception de l'histoire médiévale. Dans un second temps, nous tenterons de démontrer que l'archéologie médiévale s'est malgré tout largement émancipée en dehors de la tutelle des historiens, en marge du rôle que celle-ci aurait voulu lui faire jouer. L'objectif avoué est de faire apparaître les contradictions évidentes de la nomenclature traditionnelle des sources historiques ; ceci afin de remettre en cause les frontières instaurées par la terminologie et d'analyser de quelle manière archéologues et historiens dépassent eux-mêmes cette classification arbitraire.

Une archéologie historique : la documentation archéologique dans le champ de l'histoire médiévale

- 4 Sans retracer toute l'histoire de l'archéologie médiévale, pour laquelle nous renvoyons à des ouvrages récents et forts bien documentés³, il est utile de rappeler que celle-ci se constitue avant tout au XIX^e siècle comme une science monumentale. Cette définition recouvre d'ailleurs le sens le plus classique d'*archéologie*, entendue comme « science des monuments de l'antiquité »⁴, voire – dans une acception plus large – comme « science des arts et des monuments anciens »⁵. L'essor de l'archéologie médiévale, qui apparaît dans le terreau du romantisme, est marqué par l'ouverture du *Musée des monuments français* d'Alexandre Lenoir, en 1795, puis par le rôle des personnalités d'Arcisse de Caumont – fondateur de la *Société des Antiquaires de Normandie* en 1824, puis de la *Société Française d'Archéologie* en 1834⁶ – ou de Prosper Mérimée, dont la *Notice sur les peintures de Saint-Savin-sur-Gartempe* est publiée en 1845⁷. Les études portent essentiellement sur des édifices religieux et civils prestigieux et sont marquées par une réelle volonté de classification typologique et par une vision évolutionniste des formes artistiques, comme en attestent les travaux d'Eugène Viollet-le-Duc, dont le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* est publié de 1854 à 1868⁸. Si les productions artisanales les plus modestes sont ignorées ou méconnues, le goût encyclopédiste de l'époque incite tout de même les savants à manifester un réel intérêt pour les aspects les plus diversifiés de la vie matérielle du Moyen Âge. On peut, pour s'en assurer, se référer au *Dictionnaire raisonné du mobilier français* de Viollet-le-Duc ou au *Manuel d'archéologie française* de Camille Enlart⁹, que l'auteur définit lui-même comme « une encyclopédie des manifestations plastiques de la civilisation du Moyen Âge »¹⁰. Le terme d'archéologie recouvre alors une réalité matérielle large (monuments, objets, épigraphie, etc.) dans laquelle c'est le critère d'ancienneté des

vestiges qui est alors prédominant. La place de la fouille est largement minorée dans cette archéologie médiévale ; du moins, celle-ci reste-t-elle limitée à l'excavation de vestiges prestigieux, sans qu'une véritable méthodologie en structure la démarche.

5 À la fin du XIX^e siècle, la génération des historiens de l'école méthodiste ignorent largement les apports de cette archéologie dans leur pratique de l'histoire, mais ils ne la négligent pas totalement cependant. Leur vision du document historique, bien qu'essentiellement portée vers les archives d'état, n'est pas aussi restrictive qu'on a voulu le faire croire¹¹. Ainsi, dans sa *Méthode historique*, Charles Seignobos définit les documents historiques comme les traces de « faits disparus », qui peuvent se présenter sous la forme d'objets matériels ou d'écrits¹². Toutefois, le rôle de l'archéologie est minoré, celle-ci étant déjà considérée comme une « science auxiliaire » – du moins c'est à cette place qu'elle apparaît dans l'*Introduction aux études historiques* coécrite avec Ch.-V. Langlois – et elle est ramenée à sa fonction restrictive d'analyse des documents figurés¹³. De plus, le caractère scientifique des auxiliaires à l'histoire est réfuté par les auteurs, qui préfèrent par exemple qualifier la diplomatique de « répertoire méthodique de faits »¹⁴.

6 La diversification du champ documentaire de l'histoire est surtout redevable aux travaux de la première génération des *Annales*, qui fait de cette question l'un de ses chevaux de bataille. L'opposition de Lucien Febvre et de Marc Bloch à l'histoire positiviste, incarnée entre autres par Charles Seignobos, se manifeste par la remise en cause radicale des sources traditionnelles, élitistes, de l'histoire événementielle au profit de la prise en considération de la totalité des témoignages du passé¹⁵. Comme Marc Bloch l'énonce clairement dans son *Apologie pour l'histoire* : « la diversité des témoignages historiques est presque infinie. Tout ce que l'homme dit ou écrit, tout ce qu'il fabrique, tout ce qu'il touche peut et doit renseigner sur lui »¹⁶. L'ouverture du champ disciplinaire de l'histoire est évidemment sous-tendue par un renouvellement des problématiques historiques : l'histoire événementielle fait place à l'histoire du quotidien, l'histoire politique fait place à l'histoire économique et sociale.

7 Dans les grandes études synthétiques d'avant-guerre, le recours à l'archéologie, qui, grâce aux travaux des préhistoriens, a valeur de science émergente proche des sciences de la nature, reste cependant cantonné aux périodes anciennes, pour lesquelles l'appui des documents textuelles n'est d'aucun secours. Ainsi, dans les *Caractères originaux de l'Histoire rurale française*, publiés pour la première fois en 1931, Marc Bloch convoque des documents qu'il qualifie d'« archéologiques » pour broser les origines de l'occupation du sol français, aux périodes protohistoriques et antiques¹⁷. Il s'appuie d'ailleurs pour cela sur un article pionnier d'Albert Grenier, paru dans une des toutes premières livraisons des *Annales*, traitant des origines de l'histoire rurale française¹⁸. Cet article conteste clairement l'affiliation traditionnelle de l'archéologie à l'histoire de l'art, c'est-à-dire la prise en considération des seules manifestations artistiques (au sens valorisé du terme) d'une civilisation donnée¹⁹. À l'inverse, la *documentation archéologique*, telle que Grenier la définit, recouvre les témoignages matériels dans leur ensemble, aussi vulgaires qu'ils puissent paraître. Cette définition recoupe donc parfaitement le programme des *Annales*, qui entend substituer une histoire de l'homme dans sa globalité à une histoire des élites. Néanmoins, la synthèse de Grenier, sous forme de plaidoyer pour l'utilisation conjointe des sources archéologiques et textuelles, se borne aux frontières de l'Antiquité.

8 Il faut attendre l'après-guerre, et plus précisément le début des années 1960, pour qu'émerge en France une véritable archéologie médiévale, ouverte sur l'étude du bas Moyen Âge, qui se structure et s'institutionnalise largement sous la tutelle de la *Nouvelle histoire*. Plusieurs facteurs concordants permettent cet essor. L'ouverture du champ disciplinaire, appelé par Marc Bloch et par Lucien Febvre, ainsi que le succès de la notion de « culture matérielle », promue depuis les années 1920 dans les pays communistes et si cher à Fernand Braudel²⁰, avaient évidemment fourni un

terreau fertile pour l'essor de problématiques historiques nécessitant des enquêtes archéologiques. Portée par cet élan, la dynamique de la recherche anglo-saxonne et slave sur l'archéologie des villes et de l'habitat rural²¹, tout comme la rencontre féconde avec les méthodes éprouvées dans le domaine de la préhistoire furent deux éléments primordiaux. L'héritage de l'archéologie des pays anglo-saxons et des pays de l'Est se ressent avant tout à travers le développement de grandes enquêtes de terrain minutieuses et méthodiques, menées conjointement par des équipes françaises et polonaises et portant sur la thématique des habitats désertés (fouilles de Montaigut, Saint-Jean-le-Froid, Dracy, Condorcet), qui avait auparavant préoccupé des générations d'historiens. Ces recherches, largement répercutées dans les différentes livraisons des *Annales*²², vont avoir valeur de chantiers phares pour l'essor d'une archéologie médiévale dans laquelle les sources textuelles sont utilisées de concert avec les données matérielles issues des fouilles. Ces études pionnières dans le domaine de l'archéologie médiévale ont très largement déterminé des problématiques centrales autour desquelles continue à s'articuler une partie de la recherche en archéologie médiévale. Ainsi, la question de l'habitat et de l'occupation des campagnes est restée un fer de lance pour la discipline, comme en atteste depuis les années 1960 la continuité et le renouvellement des recherches sur l'*incastellamento* et sur l'habitat perché²³, sur la naissance et la formation du village²⁴ ou encore sur la genèse des territoires paroissiaux²⁵.

- 9 En outre, la rigueur et la spécificité de la méthodologie mise en œuvre dans ces chantiers prend alors une place prédominante dans la définition disciplinaire de l'archéologie médiévale ; place qui va aller s'accroissant avec la mise en place dans les années 1970-1980 de grands chantiers archéologiques en milieu urbain (Saint-Denis, fouilles du Grand Louvre) et avec l'essor de l'archéologie préventive, chargée d'excaver et d'enregistrer les vestiges avant leur destruction. Cet objectif méthodologique est appuyé par une paternité assumée avec l'archéologie préhistorique, dont la valeur de science « naturelle » permettait d'extraire l'archéologie médiévale du champ monumental dans lequel elle s'était cantonnée au XIX^e siècle. La filiation avec l'archéologie préhistorique est clairement revendiquée par Michel de Bouärd – fondateur du centre de recherche archéologique de Caen en 1955 et de la revue *Archéologie Médiévale* en 1971 – qui, en France, fut l'un des premiers à mettre en application la rigueur des méthodes d'enregistrement stratigraphique aux sites médiévaux qu'il étudie²⁶. Le chantier archéologique devient véritablement un lieu d'expertise pour un nouveau type de document historique²⁷, dont l'analyse peut être mise en concurrence avec celle des textes. Ainsi, l'essentiel des recherches sur les phénomènes d'habitat désertés tendent à donner une vision nuancée, voire contraire à celle délivrée par la documentation textuelle. La documentation archéologique reste envisagée comme un appoint à une histoire qui s'écrit avant tout grâce à l'étude des textes²⁸. Ainsi, J.-M. Pesez reconnaissait en 1992 que « l'archéologue doit admettre une réalité : l'essentiel de ce que nous savons des sociétés médiévales et de leur idéologie nous vient des textes, des documents écrits et des sources littéraires. Globalement il est possible qu'il en soit toujours ainsi dans l'avenir »²⁹. Il est également révélateur de remarquer, à la suite de Danièle Alexandre-Bidon et Marie-Thérèse Lorcin, que ce n'est que dans la dernière décennie du XX^e siècle qu'a été consacrée l'admission de la vie matérielle au rang de sujet aux concours d'histoire³⁰.

Une archéologie éclatée : la documentation archéologique en marge de l'histoire médiévale

10 En permettant aux témoignages archéologiques d'accéder à un plein statut de documents historiques, le rôle de l'anthropologie historique développée par l'école des *Annales* a donc été primordial dans la manière dont l'archéologie médiévale française s'est émancipée et s'est imposée institutionnellement durant la seconde moitié du XX^e siècle. En outre, elle a contribué à former toute une génération d'« historiens-archéologues », maniant aussi bien les sources textuelles et iconographiques que les données issues des enquêtes archéologiques.

11 Cependant, en l'intégrant aux sciences historiques en tant que méthode d'investigation, et en lui assignant souvent pour but de répondre à des questions pour lesquelles le recours aux textes n'était que d'un moindre secours, les historiens ont également cantonné l'archéologie à un rôle d'observation et d'expertise dont elle a du mal à se départir aujourd'hui. La documentation archéologique convoquée par les historiens du Moyen Âge définit en effet à la fois la singularité d'un mode d'investigation (la fouille en l'occurrence), conditionné par la situation d'observation du chercheur vis-à-vis du témoignage historique, et – par la négative – la nature de ce témoignage, en l'absence du discours véhiculé par les textes et les images. Cette définition restrictive et ambiguë, voire cette absence de définition du champ disciplinaire partagée par de nombreux archéologues, a contribué à une certaine forme d'éclatement scientifique et institutionnel de la discipline, qui, tout en restant partiellement dans le giron de l'histoire, s'est également développée en marge de celle-ci.

12 L'éclatement de la discipline archéologique est marqué, en premier lieu, par des liens forts entretenus avec d'autres domaines des sciences humaines, voire des sciences exactes.

13 Ainsi, la racine monumentale et artistique de l'archéologie médiévale, dont nous avons vu qu'elle était prédominante au cours du XIX^e siècle, est encore fortement marquée dans la discipline. Ce lien est d'abord institutionnel : dans les universités françaises, les formations de premier cycle en archéologie suivent un tronc commun avec l'histoire de l'art et les deux disciplines sont regroupées au sein des mêmes UFR. Si, dans certaines universités, l'enseignement de l'archéologie médiévale a été assumé essentiellement par des historiens (Caen, EHESS, Tours) dans de nombreuses autres, ce sont les historiens de l'art qui ont donné ses lettres de noblesse à l'archéologie, surtout dans le domaine monumental (Besançon, Nanterre, Paris IV). Dans certaines facultés, les deux enseignements, à dominante « histoire » ou à dominante « archéologie » continuent de coexister (Aix-en-Provence, Lyon II)³¹. Mais l'héritage scientifique de l'histoire de l'art s'est également imposé à travers le développement de problématiques propres autour du domaine monumental, dans lequel l'archéologie a trouvé un excellent champ d'application avec l'apparition dans les années 1980 et l'essor récent de l'archéologie du bâti³². Bien que les problématiques alors développées conservent un lien fort avec les préoccupations centrales de l'anthropologie historique (économie des matériaux, organisation du chantier de construction, évolution des techniques de mise en œuvre, etc.), il est intéressant de remarquer que cette branche a d'abord été développée par des collaborations entre archéologues et d'historiens de l'art. Au demeurant, en proposant une transposition des méthodes d'enregistrement stratigraphique et de datation vers l'étude de bâtiments conservés en élévation, l'archéologie du bâti a également joué un fort rôle de révélateur, en démontrant que le caractère restrictif de l'enfouissement des vestiges ne pouvait en aucun cas fournir un critère pertinent d'« archéologicités ». Le succès de l'archéologie du bâti marque donc une certaine forme de prise d'assurance d'une méthodologie archéologique, applicable à différents types d'objets historiques.

14 Dans la même logique, l'archéologie a continué d'entretenir des liens forts avec les sciences physiques et les sciences de la nature. Cette connivence s'explique en partie par des transferts méthodologiques permanents d'une discipline vers l'autre. Ainsi,

l'archéologie a sans cesse eu recours aux sciences de la nature pour affiner ses méthodes d'observation et de classification des vestiges matériels, depuis l'emprunt de la notion de stratigraphie à la géologie, jusqu'aux affinités de classement entre théorie évolutionniste et chrono-typologie appliquée aux *artefact*. L'archéologie a également su développer des ramifications vers le domaine de la géographie et des études environnementales. La notion de documentation archéologique recouvre alors une réalité encore plus vaste, puisque les *ecofact* deviennent eux aussi des éléments de connaissance historique, pris en considération pour restituer un paysage, un climat³³. Le développement de l'archéométrie, qui définit l'utilisation des sciences exactes appliquées à la datation ou à la caractérisation des objets archéologiques est un autre exemple des ces échanges constants. Ce lien, très fort dans le domaine de la préhistoire – à tel point que la frontière est parfois floue entre science humaine et science « exacte »³⁴ – n'a pas cessé de s'accroître dans le cadre de l'archéologie médiévale. Là encore, l'archéologie du bâti par exemple, a pu construire d'étonnantes passerelles entre histoire, histoire de l'art et sciences physiques, à travers les recherches sur les matériaux de construction : caractérisation physico-chimique des mortiers et des enduits³⁵ ; datation des bois, des terres cuites architecturales, des charbons contenus dans les mortiers, etc. Ce recours aux sciences physiques se justifie par la nécessité d'accroître la fiabilité d'authentification de la documentation archéologique.

- 15 Par ailleurs, la remise en cause de la sujétion de l'archéologie à l'histoire a été appuyée à partir des années 1970 par des tentatives de fournir à l'archéologie un socle théorique suffisamment fort pour prétendre à une certaine autonomie disciplinaire. Nous ne reviendrons pas ici en détail sur l'archéologie processuel, ou *new archaeology*, marquée par la volonté de donner à la documentation archéologique une valeur objective, prétendument caractéristique des sciences dures, en l'extrayant de la vision subjective caractéristique de l'histoire³⁶. En revanche, nous souhaiterions insister sur la rupture épistémologique introduite dès le début des années 1980 par les travaux de Philippe Bruneau et de Pierre-Yves Balut, menés au sein du « Centre d'Archéologie Moderne et d'Archéologie Générale »³⁷. Sans détailler les complexes présupposés théoriques qui les ont guidés – basés sur les travaux de linguistique développés à l'université de Rennes par Jean Gagnepain et Olivier Sabouraud³⁸ – il est important de revenir sur l'originalité de leur approche et sur la précocité de leurs points de vue³⁹. Ils proposent dès cette époque une « dé-périodisation » de l'archéologie. Puisque celle-ci ne peut pas se définir par la nature de ses sources documentaires ou par le mode de collecte de ces dernières, mais doit l'être par la spécificité de son objet d'étude, qui concerne le fabriqué, l'ouvré, « la raison technique » comme ils la désignent, il n'y a pas lieu de lui imposer une contrainte chronologique précise ni une méthode d'investigation spécifique. Elle n'a pas à privilégier l'enfouissement et peut donc aussi bien faire usage de données issues de la fouille, que de textes, d'images, ou de témoignages oraux. Elle doit tenir compte de tous les types d'ouvrages, prestigieux comme vulgaires, anciens comme récents. Elle doit également se détacher de la tutelle de l'histoire, en faisant de la technique un processus rationnel d'égale importance à celui des rapports sociaux. L'archéologie « générale » développée par Philippe Bruneau et Pierre-Yves Balut propose donc une révision complète de la notion de documentation archéologique. À partir de ce constat, des études originales ont été soutenues et publiées, dont les travaux de Pierre-Yves Balut sur la mort à l'époque contemporaine⁴⁰ ou bien ceux de Philippe Bruneau sur l'archéologie du catholicisme⁴¹ ou sur les applications de leur théorie à l'archéologie grecque⁴². Leur influence s'est également ressentie à travers l'essor des fouilles archéologiques sur les périodes modernes, qu'ils furent parmi les premiers à soutenir⁴³. Par ailleurs, bien que leurs recherches soient restées relativement confidentielles dans le monde de l'archéologie médiévale, on constate aujourd'hui que leur apport a été décisif. Ainsi,

Joëlle Burnouf et Florence Journot reprenaient cet héritage à leur compte dans un numéro récent de la revue *Les nouvelles de l'archéologie*, consacré au thème de l'archéologie moderne et contemporaine⁴⁴.

16 Enfin, l'extension de l'archéologie médiévale aux périodes modernes et contemporaines, qui semble désormais durablement acquise⁴⁵, impose de reconsidérer à nouveau les rapports entre histoire et documentation archéologique. En effet, en charge des périodes modernes, voire du passé très récent, la démarche archéologique ne peut plus se justifier par une quête documentaire infinie, destinée à combler les lacunes des sources textuelles et iconographiques⁴⁶. L'archéologie moderne pousse en quelque sorte l'archéologie dans ses retranchements, en lui imposant de redéfinir ses démarches et ses objectifs.

17 Cependant, bien souvent, le statut « archéologique » de cette nouvelle documentation reste défini par les seules conditions de son observation, c'est-à-dire par son enfouissement. Ainsi, le hasard de nouvelles découvertes, bien plus que l'élaboration de problématiques précises, dicte les nouvelles voies de l'investigation. L'archéologie de la Grande guerre par exemple, n'a pas pris naissance en fonction du besoin de disposer d'un nouveau type de sources ; son émergence est surtout liée à la multiplication des premières fouilles préventives de grande ampleur dans le Nord et l'Est de la France qui ont provoqué l'exhumation des vestiges de ce conflit⁴⁷. Et jusqu'à maintenant, les apports de cette archéologie restent plus anecdotiques, ou bien de l'ordre du « travail de mémoire » (découverte du corps de l'écrivain Alain Fournier, identification et restitution des restes macabres des soldats aux nations belligérantes), que véritablement scientifiques ; au vu de la documentation écrite et iconographique dont on dispose déjà sur ce sujet.

Conclusion : une archéologie du document historique ?

18 Ce bref panorama ne suffit pas à retracer la complexité et la diversité des usages de la documentation archéologique. On constate néanmoins que l'archéologie a largement dépassé le cadre fixé par les tenants d'une histoire globale. Ce cadre totalisant a été récemment réaffirmé par plusieurs historiens, dont Pierre Toubert⁴⁸ ou Alain Guerreau⁴⁹. D'après ce dernier auteur, tout document archéologique étant avant tout un document historique à part entière⁵⁰, l'archéologie médiévale devrait regagner le giron de l'histoire, ce qui lui éviterait ainsi de se replier et de se fermer sur elle-même. Cependant, malgré la pertinence de l'analyse d'Alain Guerreau⁵¹, il n'en demeure pas moins que l'archéologie à d'or et déjà échappé en partie à l'histoire. En effet, si elle est définie restrictivement par la position d'observation du chercheur (le fouilleur), par un ensemble de démarche (la mise en œuvre d'une chronologie relative) ou par la matérialité nue de son objet d'étude (par opposition aux textes et aux images) l'archéologie peut difficilement se restreindre à un cadre disciplinaire précis⁵². Et l'archéologie médiévale est essentiellement reconnue aux yeux des historiens grâce à la pertinence de sa méthodologie rigoureuse qui lui permet de restituer les caractéristiques internes des vestiges mis au jour et bouleversés par les aléas de la conservation⁵³. En ce sens, le chantier de fouille est un *imbroglio* de données accumulées qu'il faut patiemment re-ordonner afin de parvenir à restituer les différents états d'occupation du site, avant de pouvoir se livrer à l'interprétation et à la mise en contexte des vestiges. En somme, c'est un exercice particulièrement pointu de critique du document historique, qui ne se différencie de la critique interne d'un texte que par la lourdeur des opérations à mettre en œuvre pour arriver à une fin identique.

19 S'inscrivant dans le cadre de ces définitions, les historiens pratiquent eux-mêmes, et avec de plus en plus d'acuité, une certaine forme d'archéologie sur des *objets*

textuels dont seul le contenu écrit les préoccupait à l'origine. En sorte que la codicologie et la diplomatique ne procède pas autrement lorsqu'il s'agit d'authentifier et de dater un manuscrit, voire de déterminer quels matériaux furent utilisés pour sa confection et quels furent les aléas de sa conservation ; celui-ci peut donc devenir tour à tour objet d'une analyse archéologique et d'une analyse historique. Du reste, ces procédures d'expertise, bien que développées par l'archéologie dans le champ des sciences humaines, ne lui sont pas exclusives : la stratigraphie est couramment employé par les géologues sans que ceux-ci prétendent se livrer à une analyse « archéologique » des roches. Pareillement, il serait sans doute fort instructif d'établir les parallèles entre les méthodes d'enregistrement et d'établissement des « faits » archéologiques et les procédures d'expertise judiciaire, dans les cadres des enquêtes criminelles par exemple. Des liens entre les deux domaines existent d'ailleurs d'or-et-déjà, puisque des archéologues ont été requis à plusieurs reprises pour procéder à la fouille et à l'étude des charniers des grands génocides du ^{XX}^e siècle, comme au Rwanda⁵⁴.

20 C'est donc en premier lieu le statut du document archéologique comme *preuve* du processus historique qui est à reprendre en considération. On constate en effet que la *Nouvelle histoire*, tout en contestant l'analyse objective du document historique, propre à l'école positiviste, a malgré tout transposée cette notion d'objectivité et d'authenticité aux témoignages matériels étudiés par les archéologues, en partant de l'hypothèse que ceux-ci ne porteraient pas l'implicite véhiculé par les textes et les images. Comme les textes, les objets archéologiques sont pourtant marqués par les événements qui ont conditionné leur conservation, jusqu'au choix de leur excavation, qui s'inscrit toujours dans un contexte idéologique précis. Du reste, les vestiges archéologiques – à moins d'être les supports de représentations, écrites, imagées ou symboliques pouvant devenir elles-mêmes sujets d'interprétation historique – ne recèlent pas la description de la société ou de l'univers des idées de la même façon qu'une chronique hagiographique ou qu'un commentaire savant. En sorte que l'interprétation de ces vestiges en des termes de phénomènes historiques peut souvent prêter sujet à caution, comme en témoigne le débat sur la naissance du village : celui-ci recouvre une réalité différente selon qu'il soit envisagé sous l'angle de sa réalité textuelle (entité sociale) ou sous celui de sa réalité matérielle (groupement d'habitations)⁵⁵.

21 En second lieu, c'est le statut du document archéologique comme *acteur* du processus historique qui est en jeu. En effet, au-delà de la recherche de la preuve, de la démonstration par l'archéologie d'un phénomène historique, l'intérêt majeur réside dans la mise en évidence des processus rationnels par lesquels tous les types de documents historiques peuvent être réinvestis par des usages et une signification qui transcende leur destination première. Ainsi, la matérialité des textes médiévaux peut tout à fait devenir objet d'analyse – historique ou archéologique, quelle que soit la manière dont on la qualifie – puisque dans le manuscrit ou dans le livre médiéval ce n'est pas uniquement la signification de l'écrit qui est en jeu mais aussi sa valeur symbolique, marqué par l'organisation visuelle des différents paragraphes, par les rapports du texte aux images, par leur visibilité lors des cérémonies ou des processions⁵⁶. Dans le cadre de l'archéologie monumentale, l'étude de la liturgie offre également une application concrète de ce type de problématiques « anthropologiques » en illustrant à l'aide de différents types de sources les multiples procédés destinés à marquer et à symboliser l'espace de l'église médiévale⁵⁷.

22 Pour conclure, il me semble que l'archéologie médiévale est aujourd'hui confrontée à deux orientations qui ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre.

23 La première consiste à replacer l'archéologie dans le giron maternel de l'histoire médiévale. À la condition alors que les historiens ouvrent véritablement leur regard vers la dimension matérielle des civilisations qu'ils étudient, et pas seulement dans l'attitude charitable mais hypocrite de ceux qui voient dans cette matérialité une part

négligeable ou contingente de ces civilisations. À la condition aussi que les historiens mettent enfin la main à la pâte et viennent eux-mêmes sur le terrain pour s'enquérir d'un mode de constitution du document historique dont les méthodes leur échappent largement. À la condition enfin que les archéologues se détachent de leur nombrilisme, et cessent de se voir comme de simples techniciens pour s'émanciper vers l'étude des textes, vers une dimension anthropologique justement, qui manque à leurs pratiques traditionnelles.

24 Le second vise à construire une discipline autonome, une « anthropologie de l'art » (et art est ici entendu au sens large du terme) - telle qu'elle avait été définie par P.-Y. Balut et Ph. Bruneau – responsable de cette rationalité technique longtemps délaissée par les sciences humaines. La fouille, là aussi, devient alors un mode d'acquisition de l'information parmi d'autre. Et il n'y a plus lieu de poser une distinction disciplinaire aberrante mais très largement instituée avec l'histoire de l'art, comme s'il était envisageable de n'étudier, d'un côté, que le beau et le valorisé et, de l'autre, que l'ignoré et le rejeté.

25 Dans un cas comme dans l'autre, la notion de « document archéologique » paraît obsolète et peu opérante, puisqu'elle catégorise et réifie arbitrairement un type source dont l'analyse ne trouve de pertinence que par sa mise en perspective dans un ensemble de documents, exploités afin d'écrire une science globale de l'humain.

Notes

1 Comme le remarquait J.-M. Pesez « le débat entre historiens et archéologues ne s'est instauré qu'à propos du Moyen Âge : c'est que s'agissant de périodes plus anciennes du passé humain, on ne peut pas faire l'économie de la démarche archéologiques » (Jean-Marie PESEZ, « Archéologues et historiens » in *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur du doyen M. de Bouärd*, Genève, Droz, 1982, p. 295-308).

2 Voir par exemple Olivier GUYOTJEANNIN, *Les Sources de l'histoire médiévale*, Paris, Librairie générale française, 1998 ou André CHÉDEVILLE, Bertrand MERDRIGNAC (éd.), *Les Sciences annexes en histoire du Moyen Âge*, Rennes, PUR, 1998.

3 Entre autres : Alain SCHNAPP, *La Conquête du passé, aux origines de l'archéologie*, Paris, Carré, 1993 ; Philippe JOCKEY, *L'Archéologie*, Paris, Belin, 1999 ; Joëlle BURNOUF et alii, *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*, Paris, A. Colin, 2009.

4 *Dictionnaire de l'Académie française*, 6^{ème} édition, 1835, t. 1.

5 « Science qui s'occupe de tout ce qui est relatif aux mœurs et usages des anciens, et spécialement de leurs arts et de leurs monuments : on l'a définie en ce sens la science de l'*Antiquité figurée*. » (Marie-Nicolas BOUILLET, *Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts*, 3^{ème} édition, 1857, t. 1).

6 Voir Vincent JUHEL (éd.), *Arcisse de Caumont (1801-1873), érudit normand et fondateur de l'archéologie française, actes du colloque tenu à Caen en 2001*, Caen, Société des antiquaires de Normandie, 2004.

7 Prosper MÉRIMÉE, *Notice sur les peintures de l'église de Saint-Savin*, Paris, 1845.

8 Eugène VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, 10 vol., Paris, 1854-1868.

9 Camille ENLART, *Manuel d'archéologie française, depuis les temps reculés jusqu'à la Renaissance*, t. I : *Architecture religieuse*, Paris, Picard, 1902 ; t. II : *Architecture civile et militaire*, Paris, Picard, 1904 ; t. III : *Costumes*, Paris, Picard, 1916.

10 Préface à la 3^{ème} édition revue du t. I.

11 Comme l'a démontré Antoine Prost (« Charles Seignobos revisité » in *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, t. 43-1, 1994, p. 100-118). D'après lui : « l'élargissement du répertoire documentaire est parfaitement compatible avec l'épistémologie de Charles Seignobos » (p. 109).

12 « Souvent les faits disparus ont laissés des traces, quelquefois directement sous forme d'objets matériels, le plus souvent indirectement sous la forme d'écrits rédigés par des gens qui ont eux-mêmes vu ces faits. Ces traces, ce sont les *documents*, et la méthode historique consiste à examiner les documents pour arriver à déterminer les faits anciens dont ces documents sont les traces. Elle prend pour point de départ le document observé directement, de là elle remonte, par une série de raisonnements compliqués, jusqu'au fait ancien qu'il s'agit

de connaître » (Charles SEIGNOBOS, *La Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, F. Alcan, 1901, p. 4-5, cité par A. Prost, *op. cit.*, p. 109).

13 « la critique des documents figurés, tels que les œuvres d'architecture, de sculpture et de peinture, les objets de toutes sortes (armes, costumes, ustensiles, monnaies, médailles, armoires, etc.), suppose une connaissance approfondie des observations et des règles dont se compose l'Archéologie proprement dite et ses branches détachées : la Numismatique et l'Héraldique » (Charles-Victor LANGLOIS et Charles SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette, 1898, p. 56).

14 *Ibidem*.

15 « Les textes, sans doute : mais *tous les textes*. Et pas seulement ces documents d'archives en faveur de qui on crée un privilège ... Les textes, évidemment : mais *pas rien que les textes*. Les documents aussi, quelle qu'en soit la nature ; ceux qu'on utilise de longue date ; ceux surtout que procure l'effort heureux de disciplines nouvelles » (Lucien FEBVRE, « Leçon d'ouverture au Collège de France, 13 décembre 1933 » in *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin, 1992 (première édition en 1952), p. 2-17).

16 Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, A. Colin, 1949, p. 27. Plus loin : « L'illusion serait grande d'imaginer qu'à chaque problème historique réponde un type unique de documents, spécialisé dans cet emploi. Plus la recherche, au contraire, s'efforce d'atteindre les faits profonds, moins il lui est permis d'espérer la lumière autrement que des rayons convergents de témoignages très divers dans leur nature. Quel historien des religions voudrait se contenter de compulsier des traités de théologie ou des recueils d'hymnes ? Il le sait bien : sur les croyances et les sensibilités mortes, les images peintes ou sculptées aux murs des sanctuaires, la disposition et le mobilier des tombes ont au moins aussi long à lui dire que beaucoup d'écrits. Autant que du dépouillement des chroniques ou des chartes, notre connaissance des invasions germaniques dépend de l'archéologie funéraire et de l'étude des noms de lieux. À mesure qu'on se rapproche de notre temps, ces exigences se font sans doute différentes ».

17 Marc BLOCH, *Les Caractères originaux de l'Histoire rurale française*, Paris, A. Colin, 1968 (rééd.), t. 1, p. 23-25.

18 Albert GRENIER, « Aux origines de l'histoire rurale : la conquête du sol français », in *Annales d'histoire économique et sociale*, t. 2-5, 1930, p. 26-47.

19 « Cette science auxiliaire, parfois un peu aventureuse, avouons-le, n'est pas uniquement ce qu'un vain peuple pense. On la considère généralement comme l'une des branches de l'histoire de l'art. (...) Mais dans la plupart des provinces du monde antique, en Gaule en particulier, demander à l'archéologie des documents artistiques, serait s'exposer à de graves désillusions. (...) Nous voudrions ici comment des monuments sans beauté, aussi insignifiants que l'on voudra du point de vue de l'art, n'en sont pas moins de précieux documents d'histoire, des documents de vie, sinon intellectuelle, du moins matérielle et représentent les éléments primordiaux d'une histoire économique et même sociale. » (*Ibidem*, p. 26).

20 Fernand BRAUDEL, *Civilisation matérielle et capitalisme*, Paris, A. Colin, 1967, 3 vol.

21 Voir entre autres : Lech LECIEJEWICZ et Witold HENSEL, « Villes et campagnes » in *Annales. Économies, Sociétés, Cultures*, t. 17-2, 1962, p. 209-222 ; Jean-Marie PESEZ, « Archéologie slave : villes et campagnes » in *Annales. Économies, Sociétés, Cultures*, t. 22-3, 1967, p. 609-615. Les implications politiques de ces recherches dans les pays de l'Est furent fondamentales, puisque l'archéologie devant fournir les preuves historiques de l'unité nationale.

22 Voir le dossier consacré à ce sujet dans *Annales. Économies, Sociétés, Cultures*, t. 20-2, 1965 et particulièrement Emmanuel LE ROY LADURIE et Jean-Marie PESEZ, « Les villages désertés en France, vue d'ensemble », p. 257-290 ; également Gabrielle DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, « L'archéologie du village médiéval : exemple anglais et expérience provençale » in *Annales. Économies, Sociétés, Cultures*, t. 17-3, 1962, p. 577-488. Voir également : *Villages désertés et histoire économique : XI^e-XVIII^e siècles*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1965 ; *Archéologie du village déserté*, Paris, A. Colin, 1970.

23 Par exemple Etienne HUBERT, « L'incastellamento dans le Latium. Remarques à propos de fouilles récentes » in *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 55-3, 2000, p. 583-599 ; Laurent SCHNEIDER, « Entre Antiquité et Haut Moyen Âge : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du Sud-Est » in Michel FIXOT (éd.), *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge, Actes du colloque de Fréjus, 7-8 avril 2001*, PUP, Aix-en-Provence, 2004.

24 En dernier lieu : Edith PEYTREMANN, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*, AFAM, Saint-Germain-en-Laye, 2003, 2 vol.

25 Christine DELAPLACE (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-X^e siècle)*, Actes du colloque de Toulouse, 21-23 mars 2003, Errance, Paris, 2005.

26 « Aucun de ces chercheurs du XIX^e siècle n'eut pourtant le souci de donner à l'archéologie médiévale des méthodes de recherche comparables à celles que mettaient au point et

perfectionnaient sans cesse les préhistoriens » (Michel DE BOUARD, *Manuel d'archéologie médiévale, de la fouille à l'histoire*, Paris, SEDES, 1975, p. 10).

27 « (...) la discipline, distincte de l'histoire de l'art, dont la démarche essentielle est la fouille et qui ambitionne d'apporter à l'histoire des civilisations du Moyen Âge un dossier nouveau, complétant ceux qu'ont déjà fournis l'étude des textes, des monuments, des objets mobiliers » (*Ibidem*, p. 10).

28 Comme en témoigne le titre consacré aux recherches sur les villes et les campagnes polonaise du Moyen Âge, publié en 1962 dans les *Annales* : « En Pologne médiévale : l'archéologie au service de l'histoire » (*Annales. Économies, Sociétés, Cultures*, t. 17-2, 1962, p. 209).

29 Jean-Marie PESEZ, « Archéologie et histoire médiévales », in *Historiens et Archéologues, actes de la 3^{ème} session d'Histoire Médiévale de Carcassonne (28 août-1^{er} septembre 1990)*, Berne, P. Lang, 1992, p. 12.

30 Danièle ALEXANDRE-BIDON, Marie-Thérèse LORCIN, *Le quotidien au temps des fabliaux*, Paris, Picard, 2003, p. 51.

31 Sur ces aspects, voir le dossier réuni par Jean Chapelot et Anne-Sophie Rieth et publié à l'occasion du IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale : *Trente ans d'archéologie médiévale en France : un bilan pour un avenir, Vincennes, 16-18 juin 2006* (Jean CHAPELOT, Anne-Sophie RIETH, *L'archéologie médiévale en France, Histoire de l'enseignement dans les Universités et les Grands établissements*, Caen, Société d'archéologie médiévale, juin 2006).

32 Sur l'archéologie du bâti, voir : Isabelle PARRON-KONTIS, Nicolas REVEYRON (éd.), *Archéologie du bâti, pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table-ronde de Saint-Romain-en-Gal, 9-10 novembre 2001*, Paris, Errance, 2005 et plus particulièrement, dans le même volume : Joëlle BURNOUF, « Discours d'introduction », p. 9-12. Voir également la contribution de David Morel dans les pages qui suivent.

33 Voir par exemple le programme du colloque organisé par Météo-France, la Cité des Sciences et de l'Industrie et l'Inrap les 19-21 novembre 2009 à Paris : « *Des climats et des hommes* » *Glaciologie, climatologie, archéologie, histoire*.

34 Voir Sophie A. de BEAUNE, « La préhistoire est-elle toujours une science humaine ? » in Jacques ÉVIN (dir.), *Un Siècle de construction du discours scientifique en préhistoire, Actes du XXVI^e congrès préhistorique de France, Avignon 21-25 septembre 2004*, Paris, Société préhistorique française, 2007, vol. 3, p. 13-21.

35 Voir par exemple Arnaud COUTELAS (dir.), *Le mortier de chaux*, Paris, Errance, 2009.

36 Sur ces aspects, voir Alain SCHNAPP, Annie SCHNAPP, Jean-Paul DEMOULE, Serge CLEUZIQU, « Renouveau des méthodes et théorie de l'archéologie » in *Annales. Économies, Sociétés, Cultures*, 28-1, 1973, p. 35-51 ; Lev S. KLEJN, « Panorama de l'archéologie théorique » in Alain SCHNAPP (dir.), *L'Archéologie aujourd'hui*, Paris, Hachette, 1980, p. 263-304 ; Philippe JOCKEY, *op. cit.*, p. 193-198.

37 dans l'héritage desquelles s'inscrit l'auteur de ces lignes.

38 Voir Jean GAGNEPAIN, *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1994 ; Jean GAGNEPAIN (dir.), *Pour une linguistique clinique*, Rennes, PUR, 1994 ; Jean-Luc LAMOTTE, *Introduction à la théorie de la médiation*, Bruxelles, De Boeck, 2001.

39 Voir Philippe BRUNEAU et Pierre-Yves BALUT, *Artistique et archéologie*, Paris, PUPS, 1989 (réédition corrigée et augmentée : Paris, PUPS, 1997) ainsi que les différentes livraisons de la *Revue d'archéologie moderne et d'archéologie générale (RAMAGE)*, publiée aux PUPS depuis 1982.

40 Pierre-Yves BALUT, « Signal de mort I » in *RAMAGE*, 4, 1986, p. 315-349 ; « Signal de mort II » in *RAMAGE*, 5, 1987, p. 113-136.

41 Philippe BRUNEAU, « Le jouet catholique » in *RAMAGE*, 8, 1990, p. 59-72 ; « Qu'est-ce qu'une église » in *RAMAGE*, 9, 1991, p. 49-84.

42 Philippe BRUNEAU, « La maison délienne » in *RAMAGE*, 12, 1994-1995, p. 77-118.

43 Comme les fouilles du château de Marly (voir Bruno BENTZ, « Marly, site archéologique moderne : les recherches en 1990 » in *RAMAGE*, 9, 1991, p. 141-151).

44 « (...) si l'on prend acte de la pratique actuelle, la définition de l'archéologie et de son objet ne peut-être que large : c'est la science, humaine, à laquelle ressortissent les ouvrages fabriqués et leurs systèmes, sans élection d'une catégorie ou d'une autre par un processus de valorisation analogue à celui qui caractérise l'histoire de l'art. Il s'agit donc à présent d'en finir avec ce poids néfaste d'une sujétion à l'histoire, même si toutes deux reconstituent le passé : à l'archéologie le passé technique, à l'histoire le passé social, celui des rapports constitutifs des sociétés. Bien sûr les deux objectifs se recoupent, et c'est ce croisement qui est à raisonner »

(Joëlle BURNOUF, Florence JOURNOT, « L'archéologie moderne : une archéologie opportuniste et dérobée ? » in *Archéologie moderne et contemporaine, Les Nouvelles de l'Archéologie*, 96, 2004, p. 6).

45 Voir par exemple Joëlle BURNOUF et *alii.*, *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*, Paris, A. Colin, 2009.

46 « A l'opposé des siècles du haut Moyen Âge les temps modernes et le XIX^e siècle n'appellent pas, en Occident au moins, le recours aux sources matérielles pour écrire leur histoire économique et sociale : ce n'est pas l'objet de l'archéologie industrielle. Mais à partir de quel seuil le volume de la documentation écrite sera-t-il jugé satisfaisant, suffisant pour exclure l'appel aux sources archéologiques ? » (Jean-Marie PESEZ, « Archéologues et historiens », *op. cit.*, p. 300).

47 Yves DESFOSSÉS, Alain JACQUES, Gilles PRILAU, *L'Archéologie de la Grande guerre*, Rennes, Ouest-France, Paris, Inrap, 2008.

48 Voir Pierre TOUBERT, « Tout est document » in Jacques REVEL et Jean-Claude SCHMITT (dir.), *L'Ogre historien, autour de Jacques Le Goff*, Paris, Gallimard, p. 85-105.

49 Alain GUERREAU, *L'avenir d'un passé incertain : quelle histoire du Moyen Âge au XXI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2001.

50 « La première chose à faire est de répéter autant que nécessaire, à toute occasion, que tout objet médiéval est avant tout un document pour l'histoire médiévale et que, réciproquement, en dehors de cette histoire il n'a aucun sens. » (*Ibidem.*, p. 154).

51 Qui met en évidence la contradiction d'une archéologie scientifique mais détachée du cadre institutionnel de la recherche dans le domaine de l'archéologie préventive.

52 C'est plus ou moins la position tenue par Bruno Desachy : « Dans cette approche (...), tout élément matériel observable témoignant de l'occupation humaine est en « contexte archéologique » et relève donc de ce champ disciplinaire, dès lors qu'il n'entretient plus de relation avec la société vivante. Ce sont alors les « systèmes fossiles » formés par ces restes matériels « exclus » de la société vivante par dépôt volontaire, perte, rejet, destruction, oubli... qui sont l'objet de l'archéologie. » (Brune DESACHY, « Histoire, théorie(s) et champ(s) de l'archéologie : des objets de débat » in Joëlle BURNOUF et *alii.*, *op. cit.*, p. 47-50).

53 Ainsi, dans un article récent sur « L'archéologie du texte médiéval », Pierre Chastang qualifie par exemple d'« archéologique » la démarche de Flavio Blondi qui, au XV^e siècle, « entend exhumer et restaurer les textes et les monuments classiques, afin de retrouver un passé épuré des traces de ses usages postérieurs » plus loin : le « texte-objet » soumis à cette archéologie, « (...) possède une histoire propre faite de discontinuités, de réceptions contradictoires, de changements de statut » (Pierre CHASTANG, « L'archéologie du texte médiéval, autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge » in *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 63-2, 2008, p. 245-269).

54 Voir William HAGLUND, « L'archéologie et l'anthropologie médico-légale dans le contexte international », dans Jean-Paul Demoule et Bernard Stiegler (dir.), *L'Avenir du passé, Modernité de l'archéologie*, Paris, La Découverte, 2008, p. 114-131.

55 « S'il n'existe pas de critères purement archéologiques permettant d'estimer la présence ou l'absence de fonctions villageoises et d'une communauté rurale organisée, comment pourrait-on se fonder sur les résultats des fouilles pour dater l'émergence du village tel qu'il est défini par les historiens ? » (Élisabeth ZADORA-RIO, « Le village des historiens et le village des archéologues », in *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Études offertes à Robert Fossier*, Paris, PUPS, 1995, p. 147).

56 Voir Joseph MORSEL, « Du texte aux archives, le problème de la source » in *Le Moyen Âge vu d'ailleurs, Bulletin du Centre d'études médiévales*, hors-série n°2, 2009.

57 Voir par exemple Alain RAUWEL, « Les espaces de la liturgie au moyen Âge latin » in *Le Moyen Âge vu d'ailleurs, Bulletin du Centre d'études médiévales*, hors-série n°2, 2009, ainsi que les actes (à paraître) du colloque tenu à Nantua en novembre 2006 (*Espace et liturgie. L'organisation de l'espace ecclésial*).

Pour citer cet article

Référence électronique

Mathias Dupuis, « L'archéologie médiévale dans et hors l'histoire : retour sur différents usages de la documentation archéologique », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 06 | 2010, mis en ligne le 18 juin 2010, consulté le 23 octobre 2013. URL : <http://acrh.revues.org/2025> ; DOI : 10.4000/acrh.2025

Auteur

Mathias Dupuis

Mathias Dupuis est archéologue (CNRS, INRAP, SRA, CEM, Archéodonom) spécialisé dans le bâti médiéval en contexte religieux. Il a d'abord étudié l'architecture funéraire des cimetières protestants de Paris (sous la dir. de P.Y. Balut et A. Farnoux, Paris IV) et étudie actuellement les décors peints romans de l'ancienne église de Saint-André-des-Eaux (22) dans le cadre d'une approche archéologique d'un sanctuaire paroissial (sous la dir. de J.-P. Caillet et Ch. Sapin, Paris X-Nanterre)

Droits d'auteur

© Tous droits réservés